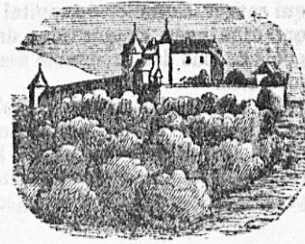




# LA GRUYÈRE



JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE

Paraissant les mardi et vendredi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue de la Sionge, Bulle.

HORAIRE : BULLE, arr. 9<sup>h</sup>30 (dim. j. f. 1<sup>h</sup>30) 2<sup>h</sup>0 9<sup>h</sup>17. BULLE, dép. 5<sup>h</sup>10 (7<sup>h</sup>30) 11<sup>h</sup>35 7<sup>h</sup>20.

### ABONNEMENTS

Suisse : 1 an, Fr. 5.—  
6 mois » 2 50  
Étranger : 1 an » 9 50  
6 mois » 5 50  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

### ANNONCES

District de la Gruyère : une seule insertion, 17 c. ; annonces répétées, 14 c. Canton et Suisse, 17 cent. Étranger, 20 cts. la ligne ou son espace. Annonces mortuaires, 20 c. RÉCLAMES : Suisse, 30 cent. Étranger, 40 cent. la ligne. S'adresser à Publicitas, S. A. suisse de publicité. (Cercle catholique, 1er étage)

## Surpopulation et paupérisme.

A première vue, il semble que ces deux termes doivent marcher de pair. Il est difficile de comprendre qu'un homme puisse élever une grande famille et se trouver en même temps dans l'abondance. Ce qui aurait pu être possible il y a quelques années ne l'est sûrement pas dans les temps présents, où la vie est si chère, où les familles nombreuses et ne possédant pas de fortune ont tant de peine à mener les deux bouts.

Toutefois, il n'est pas possible de tirer d'une situation en somme extraordinaire et ne devant pas se perpétuer des conclusions absolues. Nous trouvons au contraire de nombreux exemples de familles prospères en dépit ou peut-être à cause du grand nombre d'enfants qu'elles possèdent. Mais, ici encore, il ne faut pas faire la règle de quelques exceptions.

Pour élever une nombreuse famille, il faut au citoyen une forte dose d'abnégation et d'esprit de sacrifice qu'il n'est pas donné à chacun de posséder. L'homme a été mis au monde pour travailler, chacun en conçoit et bien peu recalent devant l'accomplissement de ce devoir. Il n'est cependant pas que des devoirs dans la vie ; celle-ci comporte aussi des droits ; et de ces droits consiste dans la possibilité de se récréer, de retremper son courage et ses forces dans un peu de gaieté. De saines récréations sont aussi nécessaires à l'homme que le boire et le manger. Mais allez donc vous récréer, d'une façon ou de l'autre, quand les après soucis de la vie vous talonnent, quand vous êtes à vous demander de quoi demain sera fait, s'il sera seulement de privations ou de désespoir.

Pour que l'homme soit heureux, il lui faut la joie de vivre ; il ne doit pas connaître la souffrance morale de tous les jours, celle qui frappe à la porte de tant de familles dont les ressources sont minimes et qui sont talonnées par la misère, spectre hideux des temps modernes. Un peuple heureux serait celui qui ne connaîtrait pas les soucis du lendemain, qui serait satisfait de son sort et ne désirerait rien de plus que de voir arriver le bout de l'année sans heurt et sans souffrances. Ce peuple-là restera toujours réfrac-

taire aux doctrines des éléments mauvais qui veulent semer le désordre et dont les doctrines ne tendent rien moins qu'à détruire complètement la vie sociale.

Chaque pays compte, il est vrai, des éléments dont la seule raison d'être est l'exploitation des mécontentements temporaires, qui cherchent toutes les occasions d'irriter le peuple, d'exciter ses colères et ses rancunes. Mais lorsque le bonheur et la prospérité règnent dans une population, ces doctrines ne peuvent germer ni grandir.

Prêcher la morale, faire appel aux nobles sentiments d'un malheureux peuple qui meurt de faim, n'est-ce pas prêcher dans le désert ? Aussi longtemps que le monde sera monde, le malheur engendrera le désordre, excitera la haine, donnera naissance aux révolutions.

Empêcher le peuple de souffrir injustement des privations, voilà le secret qui nous mettra à l'abri des fermentations de discorde et de désorganisation sociale. Mais il ne suffit pas de favoriser la repopulation pour que tout rentre dans l'ordre parfait. La surpopulation engendre la misère et la misère est mauvaise conseillère.

Faire la guerre au malthusianisme qui fut si funeste à la France n'est pas tout ; si l'on veut favoriser la repopulation, il faut en même temps mettre les familles nombreuses à l'abri des soucis inhérents à leur situation ; il est indispensable que les États prennent des dispositions larges et généreuses pour leur venir en aide, non seulement moralement, par de bonnes paroles et des conseils meilleurs encore, mais matériellement, financièrement.

Les charges qui pèsent sur les peuples vont s'alourdir fortement ; c'est le moment ou jamais de prouver la sollicitude des gouvernements en faveur des familles nombreuses. En donnant des défenseurs à la Patrie, ces familles ont déjà accompli leur devoir envers elle. On a beaucoup parlé de l'égalité des droits et des charges. Eh bien, les charges, ces familles les ont assumées entièrement dans le sens le plus profitable aux intérêts de la patrie. Faisons-leur une large part de droits, droit à la vie, droit au bonheur, droit à la sécurité du lendemain. Pour obtenir ce résultat, il faut en tout premier

lieu exonérer ces familles-là de toute charge publique pécuniaire.

C'est là une des premières conditions, malheureusement pas la seule, de la suppression du paupérisme et, partant, du mécontentement et de l'acrimonie que la misère sème autour d'elle.

Cela, c'est la besogne de l'État. Le peuple a d'autres devoirs à remplir en l'occurrence. Comme il a plus de cœur que l'État, il n'y a pas à craindre qu'il faillira à sa tâche sacrée de solidarité et de préservation.

## Une exposition cantonale fribourgeoise.

Un Comité d'initiative s'est constitué pour étudier la question d'une exposition cantonale fribourgeoise.

Ce comité vient d'envoyer à toutes les sociétés industrielles, commerciales, agricoles et artistiques du canton de Fribourg une circulaire dont nous extrayons les passages suivants :

« En 1892, la Société fribourgeoise des métiers et des arts industriels organisa, avec le concours des autorités constituées et de divers groupements professionnels, une exposition industrielle cantonale.

L'exposition de 1892 avait pour but de donner un tableau exact de l'activité industrielle du canton de Fribourg et de développer le zèle des artisans et industriels.

L'exposition future démontrera les grands progrès faits depuis lors.

Les expositions constituent un excellent moyen de vulgarisation et d'émulation. Instruire et stimuler les visiteurs, apprendre aux consommateurs tout ce qu'ils peuvent trouver sur place, tels furent, avant la grande guerre, les résultats escomptés par ce genre de manifestation.

Le terrible conflit mondial aura pour conséquence d'accentuer encore la portée éducative économique des expositions.

Tenant compte de ces facteurs divers et d'autres encore, les représentants de nos diverses sociétés industrielles et commerciales ont émis l'idée d'organiser, en 1919 ou en 1920, une exposition cantonale. Le Gouvernement a appuyé cette idée et a fait voter par le Grand Conseil un crédit de 10,000 francs pour l'organisation de cette exposition. Celle-ci comprendrait, dans l'idée de ses promoteurs, l'industrie, le commerce, l'agriculture, l'ins-truction à tous les degrés, les beaux arts et toutes les autres manifestations de l'activité du peuple fribourgeois.

En vue d'être renseignés sur l'opinion des intéressés, les Comités d'ini-

tiative soussignés vous invitent à envoyer un ou deux délégués de votre association à la réunion qui aura lieu le samedi 1<sup>er</sup> février prochain, à 2 h. de l'après-midi, Hôtel de la Tête Noire, à Fribourg.

Cette assemblée aura pour but de discuter les tractanda suivants :

1. L'opportunité d'une exposition cantonale fribourgeoise ;
2. D'en fixer éventuellement la date (1919 ou 1920) et le lieu ;
3. De nommer un Comité chargé de l'organisation de l'exposition.

Les sociétés invitées à cette assemblée générale devront désigner un ou deux délégués avec mission de rapporter sur les décisions prises par leurs associations.

Les noms des délégués à l'assemblée du 1<sup>er</sup> février devront être communiqués à la Direction de l'Intérieur, jusqu'au 25 courant. Les sociétés qui n'auraient pas reçu l'invitation sont priées de bien vouloir s'annoncer à la Direction de l'Intérieur dans le plus bref délai.

## High life...

Une petite histoire, racontée par le *Burgdorfer Tagblatt*, d'après les dires d'un témoin, fait actuellement le tour de la presse sous le titre : « Grimm, le prolétaire ».

Ces jours derniers, raconte ce journal, M. le conseiller national Grimm, conseiller municipal de la ville de Berne, entra au buffet de Ire et II<sup>e</sup> classes de la gare de Berne, en compagnie d'une dame chassée et chapeauté avec beaucoup d'élégance et portant une fort belle fourrure. Le couple commanda un excellent repas et tandis qu'il était attablé confortablement, un brave citoyen de la Suisse orientale, qui buvait dans leur voisinage un modeste bock, reconnut le chef socialiste. Il se leva, s'approcha de la table et parla au couple à peu près en ces termes : « C'est donc vous le général gréviste. N'avez-vous pas honte de faire la fête ici, vous qui, depuis des années, devriez être à l'ombre ! Je veux vous dire une bonne foi qui vous êtes ! » Suivit une kyrielle de qualificatifs peu flatteurs.

Grimm tira son carnet de poche et se mit à noter les termes dont on le gratifiait. Lorsque, entouré du nombreux public qu'avait attiré cette scène, il perdit patience, et parla de porter l'affaire en justice, l'autre s'écria : « C'est précisément ce que je désire ; je ne fais d'ailleurs que répéter les termes dont vous vous servez vous-même dans la *Tagwacht*. Si j'en ai oublié un, rappelez-le moi devant le tribunal. Mon nom est N... N... »

Ce petit tableau n'a en somme rien de bien extraordinaire. C'est une vérité d'expérience que le socialisme nourrit assez bien son homme et que les gens

qui savent exploiter ce capital politique et manger chaque jour du bourgeois se font des existences assez confortables.

Ce qui est plus surprenant, c'est que le prolétariat confie la défense de ses intérêts à des gens qui mènent la large existence que les masses ouvrières prêtent faussement aux bourgeois.

## NOUVELLES SUISSES

**Le procès Jules Bloch.** — *Le Bund* écrit :

Nous apprenons que le procureur général de la Confédération va terminer incessamment l'étude des actes de l'instruction dirigée contre l'ancien fabricant de munitions, Jules Bloch, de La Chaux-de-Fonds; il s'occupe de la rédaction de l'acte d'accusation. La mise en accusation doit être attendue dans ces tout prochains jours.

**Le colonel Gertsch.** — *La Neue Zürcher Zeitung* consacre un article sévère au colonel Gertsch, que le Conseil fédéral a relevé de son commandement et mis à disposition.

Le journal zuricois rappelle qu'une fois déjà, en 1910, Gertsch dut quitter le service actif à cause de son caractère insupportable. Il avait, d'ailleurs, déjà fait, vingt ans auparavant, une sortie retentissante comme major. Toujours on le « repêcha ». Espérons que cette fois-ci est la bonne et qu'on ne le reverra plus.

Véritable type du parvenu, plein de morgue, raide et cassant, le trop fameux Gertsch n'aimait pas qu'on lui rappelât ses très humbles origines. Il était dur au soldat. Aussi la 3<sup>me</sup> division, à la tête de laquelle il avait succédé au colonel Wildbolz (qui en avait fait une troupe de premier ordre) n'avait-elle pas tardé à être complètement derrière la main. Il était grand temps que disparût l'homme néfaste qui l'avait désorganisé.

M. Gertsch se retire, on le sait, à la campagne. Il a acheté la superbe propriété de Worth, près Winterthur, où il va faire le « gentleman-farmer ».

Et les loustics bernois prétendent qu'il va s'occuper à enseigner les vrais principes du pas de l'oie aux palmipèdes qui en firent les rustiques et gracieux inventeurs.

Sa division, en tout cas, ne le regrettera pas.

**Valais.** — **Retrouvés.** — Les cinq touristes qui avaient disparu dans la région du Wildstrubel ont été retrouvés sains et saufs. En voulant se diriger vers la Lenk, ils s'étaient égarés sur le versant valaisan.

## A L'ÉTRANGER

**La guerre civile à Berlin.**

Suivant la *Gazette de Berlin à Midi*, les spartaciens ont étendu leur action à la colonie de villas de Grunewald. On dit qu'ils ont décidé de ranger cette colonie de villas, d'occuper la maison du secrétaire d'Etat Deraburg et d'emmener ce dernier comme otage. Grâce aux mesures militaires prises, il ne s'est produit que des fusillades sans conséquence. Des rassemblements ont été dispersés sans peine par la troupe.

Les spartaciens ont créé une tranchée au jardin zoologique. Dans l'après-midi du 11 courant, les troupes du gouvernement se sont emparées de cette tranchée, de sorte que le Jardin zoologique est complètement déblayé de révolutionnaires.

**L'émeute vaincue.**

On communique la note officielle suivante au sujet de la reprise des bureaux de l'agence Wolff :

« Le détachement d'assaut Bachmann vient de réoccuper l'immeuble de l'agence. Il s'est emparé de 8 camions automobiles et de 20 à 30 mitrailleuses; 65 hommes ont déposé les armes, les autres se sont enfuis. Toutes les munitions et tout le matériel sont entre nos mains.

À la présidence de police, les spartaciens ont perdu au cours des derniers combats 12 morts et 450 prisonniers. Ceux qui ont pu se retirer étaient complètement abattus. Un petit nombre d'entre eux toutefois faisaient bonne contenance, acclamant encore Eichhorn et Liebknecht. »

Il se confirme que les spartaciens ont fusillé samedi, sans aucun motif, dans la Wilhelmstrasse et la Besselerstrasse, 10 matelots des forces gouvernementales.

On a trouvé une somme de 16,500 marks sur une dame russe qui a été arrêtée. Des spartaciens ont été trouvés porteurs de munitions provenant de fabriques russes. Sur des prisonniers capturés dans l'immeuble Ullstein, on a trouvé des listes de personnes déjà fusillées ou devant l'être prochainement.

### La prolongation de l'armistice.

*La Deutsche Allgemeine Zeitung* publie la note suivante :

« Le maréchal Foch a adressé au président de la commission allemande le télégramme suivant :

« La convention d'armistice, qui avait été renouvelée les 12 et 13 décembre 1918, expire le 17 janvier 1919. La prolongation au-delà de cette date jusqu'à la signature des préliminaires de paix n'a pas trouvé l'approbation des Alliés. Par conséquent, les plénipotentiaires alliés et allemands, qui ont souscrit aux accords du 11 novembre et du 13 décembre, devront se réunir à nouveau pour discuter de la prolongation de l'armistice au-delà du 17 janvier.

Le commandant en chef des Alliés a l'honneur de proposer au haut commandement allemand que cette réunion ait lieu le 14 ou le 15 janvier au matin, à Trèves, aux mêmes conditions qu'en décembre. »

### Ne désespérez jamais !

Le dernier convoi de prisonniers rapatriés a ramené à Nîmes un poilu du 40<sup>me</sup> de ligne qui, porté disparu depuis plus de 51 mois, n'avait plus donné de ses nouvelles : c'est le soldat Rine.

Il avait été fait prisonnier le 23 septembre 1914, au combat de Moulin-sous-Touvent (Meuse) et empêché d'écrire par les autorités allemandes sous prétexte de représailles. Ne désespérez jamais !

## CANTON DE FRIBOURG

**Contre la grippe.** — Le Conseil d'Etat, sur le préavis de la commission de santé, a rapporté les mesures édictées pour lutter contre la grippe; il a réservé toutefois les droits pour les communes de maintenir ou de rétablir ces mesures, si les circonstances locales l'exigent. L'épidémie est, en effet, en train de s'éteindre partout dans notre canton; seuls quelques foyers restreints subsistent.

Les personnes qui pourront encore avoir des grippés dans leurs familles doivent continuer à s'abstenir de fréquenter les locaux publics et les parents doivent éviter avec un grand soin d'envoyer à l'école leurs enfants, dès qu'ils paraissent suspects de la grippe.

**A travers l'industrie des spécialités pharmaceutiques.** — L'efficacité contre la grippe, dont les tablettes Wybert-Gaba

firent preuve en 1846, lorsqu'elles furent lancées par la pharmacie d'Or, à Bâle, se confirme pleinement au cours de l'épidémie de grippe actuelle. Avec la popularité grandissante des tablettes Wybert-Gaba, d'innombrables imitations surgirent de toutes parts, sous les dénominations et aspects les plus variés. La Pharmacie d'Or transmit en décembre 1917 tous ses droits sur les tablettes Wybert-Gaba, à la Soc. an. Gaba qui décida de créer un nouvel emballage, pour couper court à toutes les manœuvres frauduleuses des contrefacteurs du produit original. Sur la nouvelle boîte bleue est reproduite en blanc, sur fond noir, la marque Gaba. Pour se garantir des imitations, il faut exiger des tablettes Gaba portant la marque Gaba.

## GRUYÈRE

**Broc.** — La commune de Broc a eu la délicate attention d'offrir à tous les soldats suisses habitant la commune, ayant fait du service de 1914 à 1919, une soirée familière. Celle-ci, fixée au dimanche 12 courant, a eu lieu dans la grande salle de l'Hôtel de Ville. Plus de 150 citoyens-militaires y ont pris part.

La soirée a débuté par un discours de M. le syndic Mossu qui a rappelé en quelques mots les mobilisations de 1914 et 1918. Il a retracé les heures douloureuses vécues par notre pays tout entier et qui paraissent, fort heureusement, grâce à notre armée, disparues à jamais. M. le syndic afin d'honorer la mémoire des militaires morts au service de la Patrie a prié l'assemblée de se lever; ce qu'elle fit d'ailleurs avec empressement. En terminant, M. Mossu a remercié les soldats fribourgeois d'avoir accompli noblement et fidèlement leurs devoirs et s'est écrié : « Vive la Suisse et Vive le régiment fribourgeois ».

M. Cailler, Conseiller National, a rendu hommage à la fidélité des troupes fribourgeoises qui pendant plus de 4 ans ont rempli leurs devoirs à la satisfaction de tous, même dans les heures troublées de novembre dernier alors que le bolchévisme voulait essayer de semer la terreur et le sang dans notre chère patrie. Soldats fribourgeois, dit-il, vous avez bien mérité de la patrie. Honneur à vous d'avoir accompli votre mission au plus près de votre conscience. Vous avez ainsi donné une nouvelle preuve de votre entier dévouement à notre patrie bien aimée. Il lève son verre et boit à la Suisse, pays libre et en l'honneur du régiment fribourgeois.

M. Arthur Gretener, vice-président du Conseil communal, donne connaissance de deux télégrammes qu'il vient de recevoir à l'instant. Ceux-ci émanent de M. le colonel Ruffieux et de M. le colonel Kohler. Tous deux remercient les militaires d'avoir accompli leurs devoirs et ils leur envoient à tous un salut patriotique. M. Gretener se fait également l'interprète de toute la population brocnoise pour apporter à ses militaires ses sincères remerciements pour leur tâche si courageusement accomplie.

On entend encore M. le révérend prieur de Broc qui ajoute quelques mots bien sentis, puis termine en portant son toast à notre chère Patrie, au canton de Fribourg, à la Gruyère et à la commune de Broc.

Cette partie oratoire terminée, les militaires ont eu l'agréable surprise de se voir servir une choucroute délicieuse, accompagnée de quelques beaux morceaux de viande fumée. Pas n'est besoin de dire si nos troupiers ont fait grand honneur à ce souper

imprévu admirablement préparé par M. Sudan, tenancier de l'Hôtel de Ville. Au cours de la soirée, on a entendu différentes productions, chants, monologues, etc., qui ont ajouté une note gaie à cette manifestation dont chacun gardera un éternel souvenir. Merci encore à la Commune de Broc.

Il serait ingrat de ne pas mentionner les nombreux morceaux exécutés par l'excellente fanfare que dirige le sergent-major Gramion. Je dois dire que, fortement mise à contribution, elle s'est acquittée de son rôle, comme tous les soldats du reste, à la satisfaction de chacun. A. J.

**Gymnastique.** — La Section de Bulle de la Société fédérale de gymnastique reprendra vendredi soir, à 8 1/2 h., ses répétitions régulières.

On ne saurait assez engager les jeunes gens à pratiquer ce noble sport qui exercera la plus heureuse influence sur leur moral comme sur leur santé physique.

Ceux qui désirent s'adonner à ces exercices salutaires, n'auront qu'à se présenter à la halle de gymnastique à l'heure d'ouverture des répétitions, vendredi, 17 janvier.

Les cours de pupilles vont également recommencer. Les parents désireux de faire participer leurs enfants à ces cours sont priés de les présenter mercredi soir, à 7 h., à la halle de gymnastique.

**Statistique des abattoirs.** — Du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1918, il a été abattu aux abattoirs de la Ville de Bulle :

3 chèvres, 5 taureaux, 20 bœufs, 31 génisses, 661 veaux, 565 porcs, 494 vaches, 141 moutons.

**Pour les abeilles.** — L'Office fédéral de l'alimentation met du sucre à la disposition des apiculteurs à raison de 4 kg. par ruche à cadres mobiles et 2 kg. par ruche en paille.

Les apiculteurs désirant bénéficier de cette répartition devront transmettre leurs commandes sur formulaires spéciaux édités par la Soc. romande. Les sociétaires trouveront ces formulaires dans le N° 1 du Bulletin d'apiculture, et les non-sociétaires pourront se les procurer auprès des secrétariats communaux ou auprès de gérant de la Soc.

Tous les formulaires devront être remplis conformément aux instructions contenues au verso et retournés avant le 20 cour à M. Alfred Crotti, gérant de la Société d'apiculture de la Gruyère, à Bulle.

L'Office anniversaire pour le repos de l'âme de Monsieur

### Louis Bossy

sera célébré le mercredi 15 courant, à 9 3/4 heures, à l'Eglise paroissiale de Bulle.

Mesdemoiselles BUCHS, à Bulle, et famille remercient bien sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné de la sympathie dans le deuil cruel qui vient de les frapper.

Monsieur Alexandre MUSY et famille, à Bulle et à Romont, remercient sincèrement toutes les personnes qui leur ont témoigné tant de sympathie dans leur grand deuil.

### Votre devoir

est de vous protéger contre les infections de toutes sortes. L'usage des Tablettes Gaba vous préservera efficacement de la grippe, de la toux, de l'enrouement.

Ces tablettes Wybert, fabriquées autrefois par la pharmacie d'Or à Bâle, sont en vente partout dans les boîtes bleues portant la marque Gaba ci-dessus, au prix fr. 1.75. Attention ! Se méfier des contrefaçons.



## Service des Eaux de Broc Mise au concours de travaux.

La Commune de Broc met au concours, par voie de soumission, les travaux de

### captation des sources des Marches.

Plans, cahier des charges et feuilles de soumission sont déposées chez Monsieur C. Roschung, préposé aux eaux, où les intéressés peuvent en prendre connaissance.

Les offres doivent être adressées, sous pli cacheté, à M. Roschung, jusqu'au 20 janvier 1919. Elles porteront la mention « Captation des sources. »

Berne, le 9 janvier 1919.

La Direction des Travaux  
pour le Bureau technique M. Keller-Merz,  
RYSER, Ingénieur.

## Vente immobilière.

Vu l'insuccès des premières mises, mardi 21 janvier 1919, dès 2 heures après midi, à la Salle du Tribunal, Château de Bulle, l'Office des Faillites de la Gruyère procédera à la vente aux enchères publiques des immeubles appartenant à la succession répudiée de Placide REMY, en son vivant négociant à BULLE.

Ces immeubles sont situés au centre de la ville de Bulle et comprennent habitation, magasin et cave.

La vente aura lieu à tout prix.

Les conditions sont déposées à l'Office.

Bulle, le 13 janvier 1919.

Le Préposé.

## Vente de domaine par soumission.

A vendre à La Roche (district de la Gruyère) le domaine dit « du Vègre d'en haut et d'en bas » de la contenance d'environ 27 poses, et une Scierne dite « la Pouta gita » rière la commune de La Roche et d'Hauteville, de la contenance d'environ 14 poses, une grande partie boisée. Le tout est à vendre en bloc ou séparément.

Les soumissions seront déposées jusqu'au 20 janvier, auprès de Alphonse ANDREY, en Combes, BULLE.

Pour voir le domaine, s'adresser à Célestin Chassot, au Vègre, La Roche.

## J'étais presque tout à fait chauve

et maintenant j'ai, grâce à votre « Reholin », une abondante chevelure. Mme J. Wilhelmin, Courtetelle. Votre « Reholin » m'a tout à fait satisfait. M. Marren, Walperswil. (D'autres nombreux certificats à disposition.) « Reholin » (+ marque déposée +) est grâce à son heureuse composition absolument efficace contre pellicules, démangeaisons et la chute des cheveux, fait naître une magnifique chevelure.

Succès absolument certain!  
Preuves à l'appui!

Prix: Fr. 3.85 et Fr. 5.50 (grand flacon pour toute la cure) seulement chez l'inventeur J. Rech, parfumerie, Bienne, rue de Nidau 21. On cherche dépositaire dans chaque localité. (Découpez.)

## Vente d'une montagne en mises publiques.

Lundi 20 janvier courant, dès 2 h. de l'après-midi, au Café de la Gare, à Châtel-St-Denis, les frères Auguste et Aimé Genoud, dit du Chêne, au dit lieu, exposeront en vente en mises publiques la montagne qu'ils possèdent rière dite commune, appelée « Niremout » de la contenance de 24 hectares 25 ares 85 centiares, comprenant chalet, pâturages, forêts à exploiter en partie immédiatement. Altitude: 1200 mètres.

Pour tous renseignements, s'adresser au soussigné.

Châtel-St-Denis, le 3 janvier 1919.

Auguste Chaperon, huissier.

## Mise de bétail et foin.

Le soussigné vendra, par voie d'enchères publiques, le mercredi 22 janvier, dès 10 heures du matin, devant son domicile, à ALBEUVE, le bétail ci-après: 5 vaches vèlées on portantes, 1 taureau portante, 3 génisses dont une portante et 4 veaux d'une année. Ce bétail est pie rouge.

De plus, il sera vendu une certaine quantité de foin. Pour voir le foin, le soussigné sera à la disposition des amateurs le mardi 21 courant à 10 heures du matin.

L'exposant,

Maurice CASTELLA, Albeuve.

## Agriculteur solvable cherche à acheter un domaine

de 20 à 30 poses, si possible dans la Gruyère. Bonne terre et près village si possible.

Offres sous P. 6564 F. à Publicitas S. A., Fribourg.

## Appareils photographiques

pour Amateurs.

Grand choix

chez SCHNELL  
Place St-François, Lausanne.

Demandez le catalogue N° 1 gratuit.

## SAGE-FEMME

Mlle Marie-Louise Sudan, diplômée de la Maternité de Lausanne, a l'honneur d'informer le public, qu'elle s'est établie à BROC, Château d'Enhaut.

## Transport de bois.

La Commune de Lessoc met en soumission le transport de 400 stères de bois de feu, depuis les Queues aux Mineurs jusqu'aux Plans Butli.

Déposer les soumissions chez M. le Syndic, jusqu'au 15 janvier prochain, à 7 heures du soir.

Le Secrétaire.

## Place à bâtir. Vente d'immeubles

Jeudi 23 janvier, de 2 à 3 heures de l'après-midi, à l'Hôtel de Ville, la Commune de Bulle exposera en vente, par voie de mises publiques: 1. Le hangar et la belle place à bâtir qu'elle possède près de la gare du Bulle-Romont (anciennement Genoud et Peyraud). 2. Deux petites parcelles en Taillemaux (art. 148 et 149 du cadastre).

Le Secrétariat communal.

## Pâturage pour génisses à louer.

La Société des communs de VILLARVOLARD mettra en mise pour le terme d'une année le pâturage du Lanfiau, à l'auberge de Villarvolard, le 18 janvier, à 2 heures de l'après-midi.

Le Président.

## On cherche pour février, à Bulle ou environs, appartement

de trois chambres, cuisine et dépendances.

S'adresser au Café Gruyérien, à Morlon.

## VENTE de BOIS

La Ville de BULLE met en vente, par voie de soumission, 3 lots de bois de sciage:

1. à la Joretta;
2. Derrière les Chalets;
3. au Creux Forney.

Rendez-vous des amateurs, le lundi 13 courant, à 9 1/2 h., au Rio-Berthoud et remise des soumissions au Conseil communal, jusqu'au lundi 20 courant, à 7 heures le soir.

Le Secrétariat communal.

## A vendre

forte bonne jument.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle.

## Docteur P. CHARRIÈRE

médecin - chirurgien - accoucheur

## BULLE

rue de Gruyères.

Consultations de 9 1/2 h. à 12 h.

(mercredi et dimanche exceptés.)

## Mises d'immeubles.

Le lundi 20 janvier courant, à l'Hôtel de Ville, à Bulle, les enfants et petits-enfants de Jules Garin exposeront aux enchères publiques, dès les 2 heures de l'après-midi, les immeubles désignés sous les articles 1176, 260, 1177, 616, 445a, 445b, 1171, 1172, 1173 et 445ab du registre foncier de Bulle, de la contenance de 8 hectares 78 ares 50 centiares, soit 24 poses 132 perches.

Pour les conditions, s'adresser à Alex. Andrey, notaire, à Bulle.

## ON DEMANDE une fille

de 30 à 40 ans, sachant faire la cuisine et les travaux d'un ménage. Bon gage et bon traitement.

S'adresser à Publicitas S. A., BULLE, sous P 74 B.

## On cherche

pour un café de la ville, une jeune fille comme

## sommelière.

S'adresser sous chiffre P 73 B à Publicitas S. A., Bulle.



Chez un médecin, à la campagne dans le canton de Genève, on demande une

## bonne à tout faire.

Ménage de 4 personnes. Personne sérieuse désirée. Ecrire sous chiffre O. 204 X. à Publicitas S. A., Genève.

## A VENDRE

un char à ridelles, sur ressorts.

S'adresser à Louis Barras, tumiste, Broc.

## Plantes médicinales.

ACHAT par toutes quantités. Conditions avantageuses.

Catalogue franco sur demande.

A. DEBIEUX

Tour-de-Trême.

## On demande

un jeune homme

connaissant la comptabilité.

S'adresser chez M. Bellora, Bulle.

## A vendre

à BROC

au centre du village

maison

d'habitation comprenant trois logements, caves, eau, lumière et remise.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P. 63 B.

La Commune de Châtel-sur-Montsalvens met en

## SOUMISSION

jusqu'au 15 janvier courant, la transformation du chalet du Perrut.

Les soumissionnaires sont invités à se rendre lundi 13 courant, à l'Auberge de la Tour, à Châtel-sur-Montsalvens, à 1 h. de l'après-midi, pour prendre connaissance des travaux.

Châtel, le 7 janvier 1919.

Par ordre: Le Secrétaire.

## Mise de bois.

Samedi 18 courant, la Commune d'Enney vendra en mises publiques environ 30 m<sup>3</sup> de billons et billes et 30 tas de bois, débris et lattes.

Départ du village à 1 h. pour les Esserts.

Enney, 12 janvier 1919.

Le Secrétaire communal.

## A vendre

un traineau à grandes roues, état de neuf, un char à couvet à deux chevaux, charge 120-150 quintaux, état de neuf, et un char à pont à un ou deux chevaux.

S'adresser à Publicitas S. A., Bulle, sous P 88 B.

## A VENDRE

d'occasion:

Lits Louis XV et Renaissance complets, matelas bon erin; canapés, divans, chaises longues, armoires, lavabos, commodes, chaises rembourrées, tables rondes et carrées, armoires à glace, 4 potagers, couleuses; par-dessus, draps de lits, couvertures.

Magasin ouvert tous les jours.

## M. DELALOYE

rue de Vevey, BULLE.

## Mises de bois de feu

Samedi 18 janvier, on vendra, dans la forêt cantonale de Russille:

6 carrens, 15 tas d'éclaircies, 17 tas de branches sapin et hêtre et 40 stères hêtre et sapin en partie sec.

Rendez-vous à 9 heures à la chapelle.

Samedi 18 janvier, dans la forêt cantonale de Vaucens, on vendra:

3 carrens, 32 tas de rondins, 30 tas de branches et 26 stères sapin sec.

Rendez-vous à 2 heures à l'entrée de la forêt côté d'Echarlens.

L'Inspecteur des forêts du 3<sup>e</sup> arrondissement.

# GRANDE VENTE RÉCLAME AVANT L'INVENTAIRE

Nous **SOLDONS** dans chaque rayons une grande quantité d'articles à des Prix excessivement bon marché, jusqu'à épuisement des stocks.

## Articles de Ménage

- 500 Pots à lait** en porcelaine décorée  
contenance 1 1/2 l. à **2.45**  
contenance 1 l. à **1.95**  
contenance 3/4 l. à **1.55**
- Un Solde de Salières** pour la cuisine  
en faïence décorée, couvercle en bois très avantageux ! la pièce **1.55**
- Un grand stock d'Assiettes**  
en Porcel. blanche, plates ou à soupe Soldée la pièce **95 ct.**
- Théières** porcelaine décorée Soldée à **1.95**
- Tasses à déjeuner** avec soutasse, en porcelaine décorée, soldée à **90 ct.**
- Tasses en porcelaine** blanche Occasion ! Soldée à **45 ct.**
- Tasses à déjeuner** avec soutasse, en faïence décorée, jolie forme soldée à **75 ct.**
- Assiettes de décoration** en faïence imitation de peinture à la main la pièce soldée à **1.55**
- Plateaux à pains** en porcelaine décorée la pièce soldée à **1.95**
- Burette à pétrole** en fer blanc, contenance 5 l. Soldée pour **3.50**
- Grand Broc à eau** en zinc Soldé à **7.90**
- Sceaux de toilette** en zinc, couvercle avec bascule, la pièce soldée à **9.75**
- Cafetières avec filtre** en fer blanc pour 4 tasses, soldée à fr. **1.75**
- Boîtes à sucre** ou à café, en fer blanc broncé Soldée à **1.75**
- Garniture de cuisine** pour épices en fer blanc verni et décoré la Série de 6 pièces soldée à **4.50**
- Grand plateau à service** en métal nikelé, ronds la pièce soldée à **3.50**

## Articles de Ménage

- Grand plateau** à service, en métal blanc décoré la pièce soldée à **2.50**
- Bidons à lait** en fer blanc, qualité extra contenance 2 l. la pièce soldée à **2.90**
- Boîtes pour oignons** pour la cuisine, en fer verni, la pièce soldée à **1.55**
- Grande bouillotte** pour lit, en aluminium, qualité extra, la pièce soldée à **5.90**
- Ramassoirs** en émail la pièce soldée à **1.75**
- Porte-linges** en bois, avec 4 crochets, pour la cuisine la pièce soldée à **1.55**
- Panier à service** avec 3 compartiments la pièce soldée à **1.25**
- Panier à pain** avec le fond en porcelaine décorée la pièce soldée à **1.55**
- Seaux à biscuits** en métal nikelé et porcelaine décorée, la pièce soldée à **95 ct.**
- Couteaux de table** qualité extra très bonne lame en acier, la pièce soldée à **1.50**
- Couteaux de cuisine** la pièce soldée à **35 ct.**
- Couteaux** pour éplucher les légumes la pièce soldée à **25 ct.**
- Bouteilles pour Enfants** la pièce **30 ct.**  
les 10 pièces **2.50**
- Savon d'Espagne** 72 O/o, le grand morc. **1.55**  
les 10 morceaux pour **14.50**
- Savon de guerre** très bonne qualité le grand morceau **95 ct.**  
les 10 morceaux **8.90**
- Pâtes à savon** qualité extra le paquet **75 ct.**
- Paille de fer** première qualité le rouleau **85 ct.**
- Panosses** pour récurer, très grande et bonne qualité, la pièce **95 ct.**

## BONNETERIE

### et Articles divers!

- Camisoles** pour Dames, en coton ecru, avec longues manches, très bonne qualité, la pièce soldée à **2.90**
- Bas en laine** noirs, Grand. 4 la paire soldée à **2.90**
- Guêtres** pour Dames, en joli drap gris et beige, la paire soldée à **5.90**
- Corsets** en croisé gris et baleines spirale soldés à **4.90**
- Tabliers** pour Dames, forme Kimono, très bonne cotonne et jolie garniture, soldés à **8.90**
- Pantalons** p. Dames, en flanelle coton, la paire soldée à **4.90**
- Cols** pour Blouses et Robes en organdie blanc, la pièce soldée à **95 ct.** et **50 ct.**
- UN LOT DE  
**Chemises pour Messieurs**  
en toile blanche et couleur et en zéphir la pièce soldée pour **5.75**
- UN LOT DE  
**Casquettes pour Messieurs**  
en très bon drap, différentes teintes et dessins Soldée à **1.90 2.90 3.90**
- Un grand stock de  
**Chemises pour Messieurs**  
en coton blanc tricoté, avec plastron fantaisie la chemise la plus pratique ! la pièce soldée à **9.75**  
les 3 pièces pour fr. **25.90**
- UN ENORME  
**Stock de Molletières**  
pour Messieurs, en gris, beige, marine, noir et olive, très bon drap, long. de 1 1/2 m. à 4 m.  
Soldons avec **10 à 25 %** de rabais
- Le restant de nos Boîtes de chocolat vendons avec **20 o/o** de rabais.

Occasions exceptionnelles!

Occasions exceptionnelles!

# AU LOUVRE BULLE